PROTOCOLE

Déroulement des séances de soins orthodontiques

Le bon déroulement des soins orthodontiques dans un contexte de sécurité sanitaire conforme aux règles préconisées par la **Fédération Française d'Orthodontie** nécessite des modifications de l'organisation des cabinets orthodontiques. Un protocole très strict est à respecter afin limiter les risques de propagation du SARS-CoV-2 (COVID 19), protéger les patients ainsi que le personnel soignant. Ces règles ne se substituent pas au sens clinique et au bon sens du praticien et n'ont pas la prétention d'être exhaustives.

Des mesures barrières très rigoureuses et des tensions sur l'approvisionnement en matériel de protection, peuvent contraindre le praticien à reporter certains soins. Ces mesures de protection nous obligent à allonger la durée des rendez vous et à regrouper certains type d'actes et probablement à espacer dans le temps les rendez vous.

Déroulement des rendez-vous:

- Un questionnaire médical va vous être adressé. Il sera à compléter pour le patient et pour son accompagnant. Il est impératif de les remplir et de nous les faire parvenir signés (signé par responsable légal si le patient est mineur). Sans ces questionnaires signés, nous ne pourrons pas vous recevoir.
- En fonction des réponses aux questionnaires votre rendez vous sera peutêtre modifié.
- Si votre appareil est décollé (attache, bague ou fil de contention) nous devons en être informés le plus tôt possible, avant le jour du rendez vous, afin de vous pouvoir effectuer la réparation dans les conditions d'asepsie que nécessite ce type d'acte.
- Accompagnants: Le patient devra venir seul ou si obligatoire, accompagné d'une seule personne; qui pourra être invitée à attendre en dehors du cabinet. Si des démarches administratives sont nécessaires, merci de respecter les règles spécifiques du cabinet, en préservant les mesures barrières vis à vis du personnel d'accueil.
- Les patients adultes devront venir obligatoirement seul
- Le patient, comme l'accompagnant devront porter un masque pendant le trajet jusqu'à notre cabinet. Dès leur arrivée, ils devront se laver les mains (gel hydro-alcoolique), se présenter à la réception, et/ou attendre en respectant les distances de sécurité.
- Une heure avant le rendez vous, le patient devra se brosser les dents chez lui et réaliser sur prescription du praticien un bain de bouche; le poste d'hygiène étant neutralisé pour des raisons sanitaires. De la même manière, l'accès aux toilettes peut également être limité.

Chaque patient et son éventuel accompagnant qui arrivera au cabinet devront suivre un protocole strict :

- Respecter les mesures barrières et notamment la distanciation physique et respecter le marquage au sol si ce dernier est présent.
- Se nettoyer les mains avec une solution hydro alcoolique.
- Ne pas retirer son masque.
- Puis attendre en salle d'attente qu'on l'appelle ou que l'on vienne le chercher.
- Toucher le moins d'objets possible dans la salle d'attente.

A	le	
Signatures :		
Accompagnant		Patient (pour les mineurs, celle du représentant légal)

Document rédigé par la Fédération Française d'Orthodontie (FFO). Page 2/2.